

Décembre
2024

Simandr'*INFOS*

L'actualité de notre village



N°13

La Municipalité

- P.2** Les mots du Maire
- P.4** Modification du PLU
- P.8** Eclairage LED
- P.10** Toitures des salles communales
- P.12** Les travaux réalisés et en cours

Les Associations et Festivités

- P.15** Retour en image sur le Forum des associations
- P.16** Inauguration du stade
- P.18** Retour sur les manifestations

L'environnement

- P.24** Lutte contre l'ambrosie : l'Ophraella en renfort ?
- P.25** Brûlage à l'air libre
- P.26** La mobilité sur notre territoire

L'école

- P.28** La rénovation énergétique du bâtiment
- P.30** Une nouvelle rentrée
- P.31** De nouveau une 8ème classe

La bibliothèque

- P.32** Retour sur les animations
- P.33** Toujours plus de nouveautés à la bibliothèque
- P.34** Le coup de cœur d'Aurélie
- P.35** L'agenda de la bibliothèque

Les infos plus

- P.36** Retour sur le centre de Loisirs de cet été
- P.37** Point sur la fibre
- P.38** L'agenda des prochaines manifestations



Le mot du Maire

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

Chères Simandrines, chers Simandrins,

Alors que l'année 2024 se termine, je tiens à prendre un moment pour vous adresser mes plus sincères remerciements. Cette année a été riche en défis, mais aussi en belles réussites, et c'est grâce à vous, à votre engagement et à votre esprit de solidarité, que nous avançons ensemble.

En décembre, nous avons toujours cette belle occasion de réfléchir à tout ce que nous avons accompli et à tout ce que nous avons encore à construire. Chaque projet, chaque initiative lancée, est pensée pour améliorer notre cadre de vie et renforcer les liens qui nous unissent.

Après une riche période de manifestations à la fin de l'année scolaire (Cinéma en plein air, kermesse de l'école, Fête de l'Eté), Simandres a pris un air de vacances lors de la 1ère fête du 14 Juillet organisée par la jeune association Oufi'Sim. Un véritable succès où plus de 1000 personnes ont pu se retrouver pour célébrer ce moment convivial et festif.

Nous avons eu la joie d'accueillir une nouvelle classe à l'école à la rentrée. Le Forum des associations, temps fort pour tous s'est tenu le 7 septembre.

L'occasion pour chacun de se retrouver et de redécouvrir la richesse des activités proposées grâce aux nombreuses associations qui tissent le lien social et font vivre notre village. Les manifestations se sont multipliées à l'Automne jusqu'à ce mois de décembre encore très riche en événements (Marché de Noël, repas du CCAS, Fête de Noël...).

Je remercie chacun d'entre vous pour son engagement au quotidien. Que ce soit par sa participation aux évènements, ses idées pour améliorer la vie collective ou simplement par ses gestes de solidarité, vous contribuez tous à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre !

Cette rentrée a aussi vu l'inauguration de la rénovation du stade, le 21 septembre dernier après les travaux d'ampleur réalisés, permettant avec la fusion des clubs de Simandres et de Saint-Symphorien d'Ozon une redynamisation des activités.

Ce semestre a été intense pour notre commune, avec de nombreux travaux qui ont avancé à grands pas.

Parmi ces réalisations : la finalisation des 1ères tranches de travaux pour le mode doux reliant Saint-Symphorien d'Ozon, installations de radars pédagogiques, remplacement de l'éclairage public par un éclairage LED basse consommation, enquête publique relative à la modification de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Nous vous remercions pour vos avis et suggestions essentiels pour planifier l'aménagement futur de notre territoire.

Nous aurons le plaisir d'inaugurer officiellement les travaux de rénovations énergétique de l'école le 18 janvier prochain après plusieurs mois de travaux. Ce projet nous tient particulièrement à cœur, car il reflète notre volonté d'offrir aux enfants un cadre d'apprentissage confortable et stimulant tout en contribuant à réduire drastiquement nos consommations énergétiques.

Mais ce n'est pas fini : 2025 s'annonce encore plus prometteur ! De nombreux projets se dessinent à l'horizon : En tête de liste le lancement du projet de réhabilitation des toitures de nos salles des fêtes incluant l'installation de panneaux photovoltaïques. Ce lieu, emblématique de la vie communale, mérite une attention particulière pour continuer à accueillir dans les meilleures conditions nos événements, fêtes, et rencontres. Mais aussi un nouveau parking derrière l'école dont les travaux ont déjà commencé et l'avancement des études sur la réhabilitation du bâtiment de la Ferme des Pachottes.

Les fêtes de fin d'année sont un moment idéal pour marquer une pause, pour profiter de nos proches et se retrouver dans la convivialité.

C'est aussi l'occasion de partager des moments simples, mais précieux, entre voisins, amis et familles. Je vous invite à vivre pleinement ces instants de chaleur et de partage.

En 2025, nous continuerons à avancer, main dans la main, pour rendre notre commune encore plus accueillante, plus durable, et plus humaine. Je suis honoré de pouvoir être à vos côtés dans cette belle aventure.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, pleines de bonheur et de rires. Que cette période soit l'occasion de vous ressourcer, de profiter de ceux que vous aimez, et de vous préparer à accueillir la nouvelle année avec espoir et enthousiasme.

Et je vous donne rendez-vous le **10 janvier prochain**, à 18h, pour la traditionnelle cérémonie des vœux !

Michel BOULUD

A stylized, hand-drawn signature in black ink, appearing to be 'Michel Boulud', written over a light blue and pink curved graphic element.

La modification du PLU

LE PLAN LOCAL D'URBANISATION

Réunion et enquête publique

Comme annoncé précédemment, la commune de Simandres engage une modification de son PLU afin de mieux encadrer le développement urbain face à la pression immobilière croissante. Cette troisième modification du PLU vise à ajuster les règles d'urbanisme, à préserver les espaces naturels et agricoles, et à mieux gérer les futures constructions sur la commune.

LEXIQUE :

Enquête publique : est la seule procédure de participation qui permette au public de s'informer sur le projet et de formuler des observations auprès d'un tiers indépendant : le commissaire enquêteur, préalablement à la décision.

PLU : Le Plan Local d'Urbanisation regroupe l'ensemble des différents documents d'urbanisme visant à assurer le développement urbain de nos villes. C'est l'outil de référence en matière d'aménagement du territoire et de renouvellement urbain.

COS : Coefficient d'Occupation des Sols, c'est un rapport permettant de mesurer la densité de l'occupation du sol en urbanisme. Il est obtenu en divisant la superficie de plancher d'une construction par la superficie de son terrain récepteur.

Un PLU sans contrainte depuis 2014

L'abandon des COS en 2014 a laissé les PLU sans contrainte formelle en matière de densité, ouvrant la voie à une urbanisation plus dense.

À Simandres, cela a rendu le PLU plus flexible, permettant une densification urbaine accrue, qui a attiré l'attention des promoteurs immobiliers et suscité une pression foncière croissante.

Face à cette situation, la municipalité a pris des mesures pour mieux encadrer le développement urbain tout en préservant le cadre de vie des habitants.

Actions engagées par la municipalité

Pour contrer la pression des promoteurs et assurer un développement urbain harmonieux, **la municipalité a mis en place plusieurs initiatives clés :**

1. Faire tampon avec les promoteurs :

La municipalité s'est efforcée de contrôler l'urbanisation en essayant de refuser certains projets immobiliers jugés trop denses ou inadaptés au cadre de vie de Simandres. Ceci a présenté néanmoins ses limites, un projet respectant les conditions du PLU ne pouvant être refusé.



2. Mise en place d'un Périmètre d'Études avec Sursis à Statuer :

Cette mesure a permis de geler temporairement les demandes de permis de construire dans certaines zones, le temps d'élaborer de nouvelles règles d'urbanisme adaptées et d'ajuster le PLU afin d'intégrer des dispositions qui cadrent mieux avec les objectifs de la municipalité.

3. Analyse démographique et sociale :

Une étude détaillée, basée sur les données de l'INSEE, a été réalisée pour mieux comprendre l'évolution de la population de Simandres et ses besoins. Cette analyse est un outil précieux pour ajuster les choix d'aménagement et les politiques urbaines de manière à répondre aux attentes des habitants tout en anticipant les futurs enjeux démographiques.



Lancement de la modification du PLU : les principales évolutions

En réponse aux défis posés par la densification urbaine et la pression foncière, la municipalité a décidé de lancer une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.

Cette troisième modification du PLU comporte **plusieurs points essentiels** :

Évolutions du règlement : Le nouveau règlement du PLU prévoit une révision des normes d'urbanisme afin de mieux adapter les futurs projets de construction, **en tenant compte de la volonté de préserver l'identité de Simandres** :

- Laisser plus de souplesse sur l'orientation du faîtage
- Modifier la règle concernant la hauteur autorisée des déblais/remblais
- Actualiser le référencement du nuancier et l'illustrer dans le règlement
- Faire évoluer les règles relatives au stationnement
- Évoquer la mutualisation des accès
- Clarifier la règle sur « l'effet de rue »

Les changements :

- 1. Nouveaux coefficients (Emprise au Sol et Pleine Terre) :** Des coefficients spécifiques concernant l'emprise au sol des constructions et les surfaces de pleine terre ont été introduits pour limiter la densification excessive des parcelles. Ces coefficients visent à garantir la présence de zones vertes et à éviter une artificialisation massive des sols.
- 2. Nouveaux Espaces Réservés :** Certaines parcelles seront désormais classées en tant qu'espaces réservés, destinées à des équipements publics ou à des espaces naturels protégés, afin de maintenir un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces verts.
- 3. Changements de destinations :** Certains secteurs de la commune verront leur destination modifiée pour mieux répondre aux besoins d'habitations.
- 4. Évolution des zones Ah et Nh en zones A et N :** Les zones agricoles et naturelles (A et N) seront mieux protégées en renforçant leur rôle dans la préservation du paysage et de la biodiversité.
- 5. Création d'OAP (Orientations d'Aménagement & de Programmation) :** Des OAP seront créées pour certains secteurs stratégiques de la commune, définissant des orientations précises en matière d'aménagement et d'urbanisme, notamment sur la création de nouveaux logements, l'organisation de la mobilité ou encore la gestion des espaces publics.
- 6. Évolution d'un secteur 2AU_i en Ui :** La modification du PLU prévoit de faire évoluer la zone et d'ouvrir à l'urbanisation cette toute petite partie de la zone 2AU_i (0,53 ha) afin de permettre aux activités existantes de se développer, voire de permettre l'accueil de nouvelles activités.

Enquête publique et réunion publique : votre avis compte

Conformément à la législation, une enquête publique a été ouverte du mardi 9 Octobre 2024 jusqu'au 8 Novembre 2024 inclus. Pendant cette période, l'ensemble des citoyens de Simandres ont été invité à consulter les documents relatifs à la modification du PLU et à donner leur avis.

L'enquête publique est une étape essentielle permettant aux habitants de s'informer, de prendre connaissance des modifications proposées et à exprimer ses observations, ses préoccupations ou ses suggestions.

Les documents ont été disponibles à la consultation à la mairie et sur le site internet.

Un registre avait été mis à disposition à la mairie pour permettre à chacun d'inscrire ses observations, ou bien elles pouvaient être envoyées par courrier électronique à une adresse qui lui été dédiée.

Le commissaire enquêteur, nommé par le tribunal administratif, a tenu des permanences en mairie pour rencontrer les citoyens et recueillir leurs observations de manière plus détaillée :

- Mercredi 9 Octobre 2024 de 14h à 16h
- Mardi 29 Octobre 2024 de 15h à 18h
- Vendredi 8 Novembre 2024 de 14h à 17h

Parallèlement à l'enquête publique, la municipalité avait organisé une réunion publique le 4 octobre 2024. Cette réunion aura été l'occasion pour les habitants de rencontrer les élus municipaux pour échanger sur les grandes orientations du PLU et de poser toutes les questions relatives à la modification du règlement d'urbanisme.

Ce processus de concertation garantit que les décisions prises reflètent les aspirations et les préoccupations des habitants, tout en répondant aux besoins futurs de la commune.



Passage de l'éclairage public au LED

QUALITÉ ET ÉCONOMIE D'ÉCLAIRAGE

L'avez-vous remarqué ? Les travaux de modernisation de l'éclairage public ont eu lieu cet été.

Les anciennes lampes ont été remplacées par des luminaires LED plus performants ce qui marque une nouvelle étape dans la réduction des consommations énergétiques de la commune, tout en améliorant la qualité et la flexibilité de l'éclairage.



Pourquoi passer à l'éclairage LED ?

L'éclairage public représente une part importante de la consommation énergétique. Moderniser ces infrastructures permet de réduire les émissions de CO2 et de réaliser des économies sur la facture énergétique.

Le choix des ampoules LED s'impose naturellement pour plusieurs raisons :

- **Économie d'énergie** : Les lampes LED consomment jusqu'à 60 % d'énergie en moins que les anciennes technologies.
- **Durée de vie prolongée** : Les LED ont une durée de vie moyenne bien plus longue, réduisant ainsi les coûts de maintenance.
- **Qualité de l'éclairage** : Elles offrent une lumière plus homogène et plus efficace, améliorant la sécurité sur les routes et dans les espaces publics.
- **Réduction de la pollution lumineuse** : Les LED permettent un meilleur contrôle de la lumière, réduisant ainsi les nuisances lumineuses pour l'environnement nocturne et la faune.

Eclairage souhaité	Consommations		
	Eco-Halogène	Fluo-compacte	LED
			
35 w	30 w	8 w	4 w
55 w	46 w	13 w	6 w
90 w	75 w	20 w	10 w
110 w	77 w	24 w	12 w

Le passage à l'éclairage public LED est une étape importante vers une gestion plus respectueuse de l'environnement et plus économique des ressources publiques.

Avec cette démarche performancielle, la commune s'engage à optimiser l'usage de l'énergie tout en garantissant un meilleur service aux citoyens, contribuant ainsi à un avenir plus durable.

Simandres : En deux chiffres :

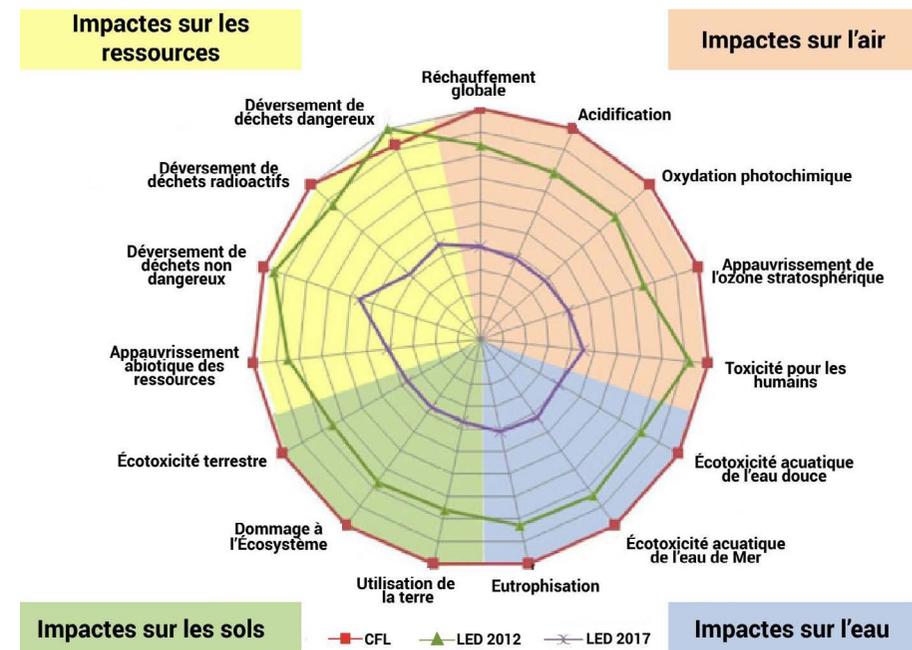
- Gain sur la puissance installée : - 68%
- Nombre de luminaires passés en LED : 268

Une démarche performancielle pour optimiser la gestion.

En parallèle du remplacement des ampoules, la commune adopte une démarche performancielle avec le SYDER (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône) pour gérer son éclairage public de manière plus intelligente et plus durable.

Cette approche repose sur plusieurs axes :

- **Pilotage intelligent de l'éclairage :** Des systèmes de régulation permettent d'ajuster l'intensité lumineuse en fonction des besoins réels (par exemple, diminuer l'éclairage en soirée quand la circulation est faible).
- **Surveillance et maintenance à distance :** Les luminaires LED peuvent être équipés de capteurs de détection de pannes, permettant une maintenance plus rapide et plus efficace.



Réhabilitation des toitures

ÉTANCHÉITÉ, PHOTOVOLTAÏQUE ET NOUVELLE EXTENSION

Lancement du projet de réhabilitation de la toiture de la salle des fêtes, des Familles et de l'Écureuil : étanchéité, photovoltaïque et nouvelle extension.

La commune a lancé un nouveau projet de réhabilitation de la toiture de la salle des fêtes. Ce chantier prévoit le changement des toitures, l'installation de panneaux photovoltaïques, la construction d'une petite extension et l'ajout d'un auvent côté cuisine pour traiter les problèmes de fuites et offrir de meilleures conditions pour les manifestations et événements.

Pourquoi une réhabilitation de la toiture ?

La salle des fêtes et les salles des Familles et de l'Écureuil attenantes sont des lieux centraux de notre vie locale, accueillant de nombreux événements, réunions et activités tout au long de l'année.

Lors de leur création, la toiture des anciens ateliers n'a pas été refaite mais uniquement isolée de l'intérieur.



Aujourd'hui, de très nombreux problèmes d'étanchéité sont constatés liés notamment à un défaut de conception : lame d'air insuffisante entre les tuiles et l'isolation.

Afin de traiter ce problème d'étanchéité, tout en optimisant les coûts, la municipalité a décidé de procéder au remplacement des toitures avec installation de panneaux photovoltaïques.

Quel est le périmètre de ce projet ?

Le projet inclut plusieurs axes de modernisation :

- **Réfection de la toiture** : Le toit sera entièrement rénové afin d'assurer une meilleure isolation thermique et une plus grande durabilité du bâtiment.
- **Installation de panneaux photovoltaïques** : La nouvelle toiture sera équipée de panneaux solaires, permettant à la salle des fêtes de produire sa propre électricité. La production d'électricité solaire devrait couvrir une partie significative des besoins énergétiques des bâtiments communaux et générer un excédent réinjecté dans le réseau.
- **Petite extension** : Une extension sera également ajoutée à la salle des fêtes afin de créer un local de rangement des différents chariots de tables et chaises et autres matériels stockés au bâtiment de la Ferme. Ceci permettra d'optimiser les conditions d'accueil des associations et des événements familiaux lors de la location de la salle.
- **Auvent extérieur** : Un auvent sera aménagé côté cuisine pour créer un espace abrité pour les friteuses, planchas et autres cuissons en évitant de monter et démonter des barnums à chaque manifestation.



Pour ce projet, la maîtrise d'œuvre OXYRIA-ACTIV a été sélectionnée parmi 5 offres concurrentes.

Un partenariat sera mis en place avec le SYDER afin que ceux-ci investissent dans l'installation photovoltaïque tandis que les bâtiments communaux pourront bénéficier de l'auto-consommation de l'électricité produite.

La réunion de lancement avec les différentes parties prenantes a eu lieu le 13 Septembre dernier.

Un chantier conçu pour minimiser les nuisances

Les études devraient se dérouler sur la fin d'année pour une consultation de marché de travaux tout début d'année et un début de travaux est prévu au printemps 2025.

La durée des travaux est actuellement estimée de 3 à 4 mois.

La municipalité met tout en œuvre pour que le chantier impacte le moins possible les activités de la salle des fêtes ainsi que des salles des Familles et de l'Écureuil et des mesures seront prises pour limiter les nuisances sonores et les perturbations liées au chantier.

L'ensemble de ces points sera ajusté lors des phases d'étude du projet et nous tiendrons informé toutes les parties concernées.

Ces travaux permettront de faire de la salle des fêtes et des salles attenantes un espace plus fonctionnel et plus respectueux de l'environnement, au service de tous les habitants et de nos associations.



Les travaux réalisés ou en cours

POUR UN MEILLEUR CONFORT, POUR TOUS



L'épicerie VIVAL

Notre épicerie tenue par Hammou Kamel a fermé ses portes plusieurs jours suite à un **important dégât des eaux survenu le 7 juin**.

La municipalité a profité de cette **remise en état** pour **remplacer le système d'éclairage** traditionnel néon par un système LED ce qui permettra de limiter le cout des dépenses énergétiques et ce qui donne un aspect plus chaleureux dès l'entrée dans le magasin.

Dans un souci d'esthétique et pour la sécurité des livraisons, les casiers contenant **les bouteilles de gaz ont été déplacés** en partie à l'arrière du bâtiment.

Nous en profitons pour vous rappeler que Vival est ouvert tous les jours, du lundi au samedi de 6h30 à 20h et le dimanche de 6h30 à 13h.



Travaux à Grange Basse

Après les berges de l'Inverse, la réfection du pont de l'oie dans le centre village, des travaux étaient devenus nécessaires au niveau du chemin de Grange Basse. La rivière, lors de ses débordements, attaque petit à petit la route, il fallait agir.

Le syndicat mixte d'assainissement et d'aménagement de la vallée de l'Ozon (SMAVOO) a donc entrepris des travaux avec renforcement des berges par un enrochement ainsi que la plantation de végétaux comme le saule. C'est la méthode des fascines.

Sur les petits bassins versants, le fascinage favorise la formation de terrasses et limite de manière significative l'érosion des sols en freinant les ruissellements et l'érosion éolienne, et en provoquant la sédimentation de la terre. Il garantit le maintien du sol sur une surface importante.



Les radars pédagogiques

Sensibiliser pour une sécurité accrue

De nouveaux radars pédagogiques ont été installés sur plusieurs axes fréquentés de la commune. Ces dispositifs ont pour objectif de sensibiliser les automobilistes aux limitations de vitesse et de contribuer à la réduction des comportements dangereux sur nos routes.

Pourquoi des radars pédagogiques ?

Ces radars sont un outil de prévention efficace, qui joue un rôle dans la prise de conscience des automobilistes quant à leur comportement au volant, sans les pénaliser directement.

Ils ont prouvé leur efficacité dans de nombreuses autres communes, où ils ont permis de diminuer la vitesse moyenne de circulation et de réduire les accidents.

Selon les observations, les automobilistes ont tendance à ralentir lorsqu'ils voient leur vitesse affichée, ce qui permet de réduire les excès de vitesse et d'améliorer la sécurité des riverains.

Où sont installés ces radars pédagogiques ?

3 points stratégiques ont été choisis pour leur installation plutôt sur les entrées du village pour rappeler aux automobilistes les limitations en vigueur :

- Rue des Gordes
- Allée du Château
- Rue de la Fonderie

Ces lieux ont été sélectionnés en fonction des données de trafic et des signalements de riverains concernant la vitesse excessive dans ces zones.

Ajouter une carte de positionnement ?

Les premiers retours sur l'installation de ces dispositifs sont prometteurs. En incitant les automobilistes à adopter une conduite plus responsable, ces dispositifs doivent jouer un rôle clé dans la prévention des accidents, tout en favorisant un meilleur partage de l'espace public entre tous les usagers : piétons, vélos....



Mode doux et enfouissement

Après la 1ère tranche de voie verte piétonne et cyclable vers Saint-Symphorien d'Ozon, **la réalisation des tranches suivantes se poursuit** avec un segment complémentaire réalisé jusqu'au centre bourg.

Cette nouvelle voie de circulation douce destinée aux piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes et autres moyens de transport non motorisés vise à encourager des modes de déplacement respectueux de l'environnement tout en améliorant la sécurité.

Vous ne l'avez pas encore testé ? nous vous encourageons à tester ce nouvel itinéraire agréable avec ces plantations arborées et de très beaux points de vue. Au-delà du côté agréable, vous pourrez **découvrir un revêtement innovant** en résine de pin perméable mis en œuvre par la CCPO sur ces travaux :

- **Écologique et renouvelable** : La résine de pin est un matériau naturel et durable qui permet de limiter la dépendance aux matériaux pétroliers.

- **Perméabilité** : permettra à l'eau de s'infiltrer directement dans le sol et contribuant à une meilleure gestion des eaux de pluie tout en limitant la chaleur emmagasinée et en préservant les sols et la biodiversité.
- **Apparence naturelle et agréable**, qui s'intègre harmonieusement dans le paysage.
- **Confort d'usage** : Ce revêtement offre une surface stable, antidérapante et confortable à parcourir, même sous des conditions météorologiques difficiles.

Et maintenant ? le cheminement va se poursuivre rue de la Fonderie suite à l'acquisition du terrain nécessaire.

En parallèle de la création de la voie douce, la municipalité continue son programme d'enfouissement des réseaux aériens. **Les avantages de l'enfouissement des réseaux** sont multiples :

- **Sécurité renforcée** : Les câbles aériens peuvent représenter un danger en cas d'intempéries (chutes de branches, coupures d'électricité, etc.). Leur enfouissement réduit ces risques.
- **Amélioration du cadre de vie** : L'enlèvement des poteaux et des câbles aériens permet de dégager la vue et de rendre les rues plus agréables à vivre et à parcourir.
- **Résilience des infrastructures** : Les réseaux enfouis sont mieux protégés des conditions météorologiques et des dégradations, assurant ainsi une meilleure continuité de service.

Ces travaux devraient se dérouler sur la période entre novembre 2024 et février 2025.

Retour sur le forum des associations

UNE FÊTE POUR TOUS

Le Forum des associations ne marque pas seulement le début de la saison associative : **Nous souhaitons en faire une véritable fête des associations** pour tous les habitants.

Pour enrichir cet événement, nous avons invité de **nouvelles associations**, venant aussi d'autres communes, afin d'**élargir l'offre** d'activités sportives et culturelles pour nos administrés. Cette année, vous avez pu ainsi découvrir des associations de kung-fu, de tir à l'arc et l'association écologique Tous Colibri.

Nous **encourageons** également la **création de nouvelles associations** locales, telles qu'un Club Photo et un Club Moto, qui permettront à chacun de trouver des activités qui lui plaisent au sein de Simandres.

Des **animations ludiques**, telles que celles proposées par Oufi'sim, et des **démonstrations** variées (dressage de chien, tir à l'arc, football) ont rythmé cette après-midi.



Pour le Forum de l'année prochaine, nous vous invitons aussi à participer encore plus, en nous proposant dès à présent des idées d'activités : danse, animation, dessin, rugby, yoga... toutes les suggestions sont les bienvenues !

Venez nombreux pour profiter de ce moment convivial et rencontrer ceux qui font vivre le tissu associatif de notre commune !

Merci à eux



Un stade de foot refait à neuf

DRAINAGE, ECLAIRAGE, GAZON, ET TOUT LE RESTE !

S'il était initialement prévu un simple toilettage du terrain d'honneur, l'équipe des élus chargée du dossier Maurice Blanc, Pierre Emmanuel Paire et Stéphane Borel en relation avec les Présidents Morand Patrick et Levite Thierry, laissait de côté cet aspect utopiste pour se consacrer à une étude sérieuse et durable de rénovation.

Ainsi après moultes réunions et avis de spécialistes, les élus décidèrent d'opter pour une **rénovation totale avec** :

- L'implantation d'un **système d'arrosage** automatique,
- Une restructuration du terrain par apport de sable destiné au **drainage** (le terrain étant particulièrement argileux),
- Le changement de **cages neuves** pour jeux à 11 et à 7/8,
- La mise en place d'**abris pour officiels** et arbitres (non prévu dans le projet initial),
- Le changement de la **main courante**,
- La pose d'un **grand filet** au Nord pour retenir les ballon,
- Sans oublier le remplacement de l'**éclairage** par un système LED performant et indéniablement économique, dossier traité en relation avec le Syder par notre collègue élu Thierry Gat.



L'entreprise **Greenstyle** ayant remporté le marché, les travaux ont donc commencé par un **désherbage sélectif** puis par l'installation de l'**arrosage automatique** avec mise en place d'un **géotextile** pour dissuader les taupes d'élire domicile sur le terrain !

Il a fallu également **réaménager "la boutasse"** pour placer une crépine à l'intérieur de buses en béton et une pompe adaptée afin de limiter le coût ultérieur de l'arrosage par un apport d'eau naturelle.

Progressivement le résultat final a commencé à se dessiner avec les premiers coups de pelle mécanique, le **défeutrage**, le **sablage**, le **semis**, puis ensuite la pose de la **main courante** sans oublier les travaux pour la pose des **buts** et des **abris**.

Un travail de longue haleine, en relation aussi avec Patrick Morand peu avare de ses bons conseils notamment pour l'arrosage sans oublier Stéphane qui n'a pas ménagé sa peine pour nous aider dans la supervision des travaux et pour la programmation de l'arrosage.

Bien évidemment il nous restait, pour la touche finale, le **toiletage des vestiaires et du Club House** repeints pour la circonstance par Stéphane et Jonathan, suivi d'un **puit perdu** devant le portail d'entrée du terrain destiné à recueillir tant les eaux de pluie de la pelouse que celle du chemin menant à l'étang des pêcheurs.

L'inauguration a eu lieu le 21 septembre avec la pause d'un très beau panneau Gas Mas en son hommage car il fut le créateur de l'équipe de foot de Simandres en 1974.



Retour sur les manifestations

ÇA BOUGE À SIMANDRES



Oktoberfest

Le samedi **5 octobre**, l'association Oufi'Sim proposait aux Simandrins sa version d'Oktoberfest. La manifestation, qui a rassemblé près de 600 participants (dont certains avaient revêtus des costumes traditionnels) a plongé le parc des Pachottes dans une ambiance festive créant une atmosphère conviviale et joyeuses, totalement dans **l'esprit bavarois**. L'équipe d'Oufi'Sim et ses bénévoles, tous déguisés, proposaient pour la soirée :

- 4 types de bières permettant de découvrir des saveurs variées,
- Une restauration gourmande avec bretzels et saucisses de veau,
- Des jeux conviviaux et amusants tout au long de la soirée.

Un événement réussi qui a su rassembler toutes les générations.



La nocturne des Grenouilles

Le **12 Octobre**, les sportifs et amateurs de nature se sont retrouvés pour participer à un événement très attendu : la 14ème nocturne des Grenouilles, alliant VTT et marche.

450 participants ont pu découvrir nos paysages sous un autre angle, à la lumière de la lune et des étoiles et dans le silence de la nuit.

Chacun a pu progresser sur un parcours adapté à son niveau pour ensuite se retrouver autour d'un repas chaud à la salle des fêtes

Une belle réussite, alliant sport, nature et convivialité mais aussi solidarité. Les bénéfices de la manifestation ont permis de reverser 500€ aux Restos du Cœur du Rhône, permettant de distribuer 500 repas aux bénéficiaires. Un grand bravo à tous les adhérents et bénévoles du Vélo Club Simandres et vivement l'année prochaine !



La poule au pot

Rassemblement incontournable de l'automne, la Poule au pot organisée par le Club de l'amitié a encore une fois fait le plein.

Dimanche **10 novembre**, de nombreux Simandrins (et d'ailleurs) se sont réunis autour d'un bon repas : la fameuse poule au pot ! Plus de 160 repas ont été servis par les bénévoles et membres de l'association.

L'orchestre présent a enflammé le dance-floor tout l'après-midi : Valse, Madisson, Rock, Année 80... on ne les arrêtrait plus.

Un bon moment de convivialité comme nous aimons tant !



Défilé du 11 novembre

Les simandrins toujours au RDV - Comme tous les ans, la cérémonie commémorative du **11 novembre** a réuni de nombreux Simandrins. Après le traditionnel défilé au départ de la mairie jusqu'au cimetière, les CME ont déposé une gerbe de fleurs au pied du monument au mort et l'assemblée a observé une minute de silence en mémoire des victimes de la 1ère guerre mondiale.

La lecture par M. le Maire du message du ministère des armées a rappelé l'importance d'honorer leur mémoire et notre devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance. Les enfants accompagnés de leurs enseignantes leur ont rendu hommage à travers leurs chants. Un moment fort de transmission de notre histoire et d'appel à l'unité et à la réconciliation face aux défis contemporains.

La matinée s'est terminée salle de l'Inverse pour un moment de fraternité et de convivialité autour d'un verre.



La soirée Blind-Test

Le **16 novembre**, Oufi'Sim organisait son 2ème Blind-test avec Kriss Cool à l'animation. Fort d'une 1er édition réussie, l'année dernière, ce 2ème opus a fait **salle comble en un temps record** : 24h

Ce sont plus de 45 équipes qui se sont affrontées dans une bataille amicale en essayant de reconnaître le plus rapidement possible les morceaux de musiques proposés par Kriss dans une ambiance de folie ! Une fois le titre de la chanson ou le nom de l'artiste validé (attention aux pièges !) les participants se mettaient à chanter à tue-tête et/ou à danser pour certain(e)s. C'est finalement l'équipe des «Cénous» qui s'est imposée dans un mouchoir de poche.

Après la remise des prix, la salle des fêtes s'est transformée en piste de danse pour prolonger encore un peu plus, jusqu'au bout de la nuit..., le plaisir d'être ensemble.



Le safari grosses truites

Véritable succès - Le samedi **16 novembre**, l'APS (l'Amicale des Pêcheurs de Simandres) a organisé son traditionnel «safari grosses truites» à l'étang des Marais.

Pour l'occasion, plus de 52 pêcheurs se sont retrouvés, canne à pêche en main, et on tentait de pêcher le maximum de truites. Afin d'assurer l'égalité des chances, tous les pêcheurs doivent changer de places toutes les demis-heures !

Pour clôturer ce beau moment, l'Amicale des Pêcheurs proposé aux participants et à tous ceux qui le souhaitaient, de partager un repas (saucisson, pommes de terre). 80 plats chauds ont été servis, à l'abri, dans le club house.

Un grand bravo à l'association et ses bénévoles pour leur implication et leur succès à chaque manifestation.



Le Beaujolais nouveau

Moment très attendu par les Simandrins, le vendredi **22 novembre**, le comité des fêtes Simandr'anim, avait organisé son traditionnel Beaujolais nouveau.

La salle des fêtes, décorée pour l'occasion, a accueilli de nombreux participants venus pour célébrer cette tradition instaurée en 1985 et maintenant devenue internationale.

C'est au son de l'accordéon que les participants ont pu déguster quelques verres de vin (du beaujolais nouveau bien sûr mais pas que !) accompagné d'une belle assiette de charcuterie.

Encore une belle manifestation qui a su rassembler différentes générations autour d'un même objectif : le plaisir d'être ensemble.



Le loto

Soutien aux sorties scolaires - C'est une salle des fêtes comble qui a accueilli le Loto du Sou des Écoles le **23 novembre**.

Tous les participants prêts à tenter leur chance ont pu profiter, très excités, d'une ambiance chaleureuse propice à la rencontre et aux échanges. De nombreux lots étaient en jeu : paniers garnis, bons d'achats, repas croisières, jeu de fléchettes électroniques, bon voyage de 600€. Une réussite qui repose sur :

- L'implication des parents bénévoles du Sou des Ecoles (recherche de lots, préparations, animations...)
- Nos entreprises et commerçants locaux qui offrent des dons ou des lots.
- Et bien sûr, tous les participants.

Les fonds récoltés par le Sou des Ecoles sont reversé à l'école pour permettre de financer les spectacles et sorties scolaires pour les enfants.



La matinée andouillettes

Comme à son habitude le ski club organisait le **8 décembre** sa fameuse matinée diots, andouillettes, polenta. Un événement qui sert à financer, en partie, les sorties organisées par le ski club dans les stations alpines.

Le ski club a pu compter sur la participation des Simandrins amateurs de bonne chère pour venir déguster (sur place ou à emporter) ses fameux diots et andouillettes, en sauce, accompagnée par une généreuse portion de polenta.

Avec une fréquentation maximum au moment de l'apéro (il était d'ailleurs difficile d'accéder au bar) cette matinée qui s'est poursuivie une bonne partie de l'après-midi, a rencontré **un franc succès**, avec de nombreuses ventes à emporter et plus de 50 personnes qui ont mangé sur place.

La prochaine édition aura lieu le 16 mars 2025. Venez nombreux !



Le repas du CCAS

Partage et convivialité - Le repas de Noël organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a eu lieu le **7 Décembre**.

Proposé aux simandrins de 70 ans et plus, il a rassemblé plus de 80 participants. « Un excellent moment. Tout était parfait, le repas, le service ainsi que nos deux chanteuses. Un grand merci ! » message de témoignages reçus après cette très belle journée. Un moment de joie pour nos anciens, parfois isolés, et l'occasion de se retrouver dans une ambiance festive et chaleureuse.

Sous la houlette des équipes du CCAS, tous ont pu profiter d'un délicieux repas et partager des danses endiablées animées par Isabelle et Virginia, nos 2 chanteuses.

Le CCAS et les CME, a également distribué 157 colis, de quoi agrémenter les fêtes à venir. Le repas de Noël et la distribution de colis sont des moments précieux de solidarité, de partage et de convivialité et contribue à offrir un Noël plus solidaire et plus humain à tous !



Les fêtes de Noël

A Simandres on aime Noël et on le montre tout au long du mois de décembre

MARCHÉ DE NOËL, SUCCÈS CONFIRMÉ POUR LA 2^{ème} ÉDITION

Forts du succès de la première édition du marché de Noël, l'an dernier, les associations Oufi'Sim et le Cercle Sportif de l'Ozon ont décidé de récidiver cette année. Pour cette seconde édition, une cinquantaine d'exposants ont installé leurs stands dans le Parc des Pachottes le **1er décembre**, pour présenter au public leurs productions artisanales.

Les visiteurs venus en nombre ont bien sûr trouvé les cadeaux qui leur manquaient pour mettre sous le sapin mais ils ont pu également pu participer tout au long de la journée aux nombreuses animations

proposées, telles qu'une chasse au lutin farceur, une expérience sensorielle sur un stand de réalité virtuelle, la venue d'un magicien et du père Noël...

La bonne humeur était de mise et les rires n'ont pas manqué lors du concours du pull moche le plus moche. Les visiteurs présents ont également eu la chance d'assister à un concert de Gospel sur la scène de la salle des fêtes.

FÊTE DE NOËL, UN BEAU WEEK-END ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES SIMANDR'ANIM

Les festivités ont commencé **dès vendredi 13 décembre** avec l'arrivée des lutins dans les classes, puis la parade guidée par le char de Noël de Minnie et Mickey jusqu'au Parc des Pachottes. Les enfants ont alors pu découvrir la patinoire installée pour l'occasion. Un espace dédié à la lecture de contes de Noël était réservé dans une des salles des Pachottes.

Samedi, en fin d'après-midi, les écoliers ont offert à leurs familles un concert de chants de Noël puis ont bénéficié à leur tour d'un spectacle conçu par les bénévoles du Comité des Fêtes. La soirée s'est poursuivie avec le feu d'artifice municipal et bien sûr l'arrivée du Père Noël venu à la rencontre des petits simandrins pour recueillir leurs lettres de vœux.

Dimanche, la fête s'est poursuivie avec d'autres activités dont notamment la diffusion d'un film d'animation, Les cinq Légendes. Les enfants ont pu profiter jusqu'au soir de la patinoire et de toutes les attractions mises en place par Simandr'anim.

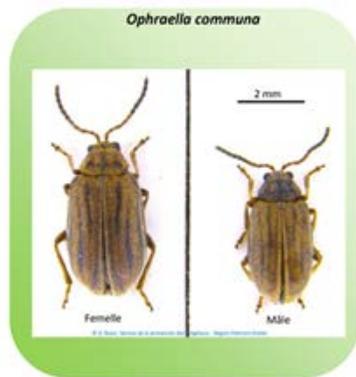
Lutte contre l'Ambroisie

L'OPHRAELLA EN RENFORT ?

Rhinites, conjonctivites voire asthme pour chez les personnes sensibles. Outre son impact sur la santé, l'ambroisie envahit les cultures et les milieux naturels, réduisant la biodiversité et menaçant les rendements agricoles. Malgré les moyens de lutte mis en place qui mobilisent aussi bien les agriculteurs que la municipalité, notre secteur reste particulièrement touché par cette plante invasive.

En Octobre 2023, un nouvel agent de lutte a été observé à Simandres pourrait bien ouvrir de nouvelles perspectives.

Son nom ? **La chrysomèle de l'ambroisie ou ophraella communia.**



Ce coléoptère, originaire également d'Amérique du Nord, est un prédateur naturel de l'ambroisie.

Il se nourrit exclusivement de cette plante, réduisant ainsi sa croissance et sa reproduction.

L'Ophraella communia est particulièrement efficace, car il dévore à la fois les feuilles et les tiges de l'ambroisie, limitant ainsi sa capacité à produire du pollen et à se disséminer. En plus d'être une méthode **biologique et non polluante**, elle s'attaque spécifiquement à la plante sans nuire à la biodiversité environnante.

Arrivée en 2013 dans le nord de l'Italie, cette introduction était vrai-

semblablement accidentelle. Dans la région de Milan, les émissions de pollen ont chuté de 80%. Il est assez probable que les populations d'ophraella communia détectées chez nous proviennent de l'autre côté des Alpes.

On estime que son introduction pourrait réduire de plus de 50% le risque allergie dans nos secteurs. Reste toutefois à étudier l'impact de ce coléoptère afin d'éviter tout autre risque.

Ainsi la commune de Simandres s'est engagée auprès de l'INRAE (Institut National de Recherche pour agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) et l'ARS (Agence Régionale de Santé) avec la mise en place d'un plan d'expérience ce printemps et cet été.

La mise en place de surfaces agricoles a ainsi permis d'étudier de manière comparée une zone avec et sans le coléoptère, d'analyser la dynamique de l'insecte et ses perspectives d'introduction dans nos champs.



Nous remercions M Fournier pour le prêt de ses surfaces.

Le brûlage à l'air libre

QUE DIT LA LOI ?

Un nouvel arrêté préfectoral, daté du 9 août 2024, encadre strictement le brûlage des végétaux dans le Rhône.

Le brûlage des résidus de végétaux, à l'air libre ou avec un incinérateur, est interdit toute l'année, que ce soit pour les particuliers, les collectivités, les professionnels, les exploitants agricoles ou forestiers.

Des solutions alternatives existent et sont à privilégier pour la gestion des déchets verts !

La DDT du Rhône a mis à disposition une affiche pédagogique pour bien comprendre cette réglementation et distinguer l'usage du feu du brûlage des végétaux.

PRÉFÈTE DU RHÔNE
Liberté Égalité Fraternité
Direction Départementale des Territoires

USAGE DU FEU & BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Que dit la réglementation ?

POUR PRÉSERVER NOS FORÊTS
L'USAGE DU FEU
EST INTERDIT
DU 15 MAI AU 30 SEPTEMBRE
DANS ET À PROXIMITÉ
DES BOIS ET FORÊTS

POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR
LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE
EST INTERDIT
DURANT TOUTE L'ANNÉE
SUR L'ENSEMBLE DU
DÉPARTEMENT DU RHÔNE
sauf dérogation

Fumer une cigarette

Faire un barbecue

Faire un feu

Brûler des végétaux

Références réglementaires : arrêtés préfectoraux n°DDT-2024-A105 du 04/07/2024 et n°69-2024-08-09-00004 du 09/08/2024
Document réalisé par la direction départementale des territoires du Rhône - 2024

PRÉFÈTE DU RHÔNE
Liberté Égalité Fraternité
Direction Départementale des Territoires

USAGE DU FEU & BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Principe d'interdiction / Régime dérogatoire

USAGE DU FEU DANS LES BOIS ET FORÊTS ET À 200 MÈTRES AUTOUR

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE OU AVEC INCINÉRATEUR DE VÉGÉTAUX COUPÉS OU SUR PIED

	<ul style="list-style-type: none"> • Tout usager • Propriétaire • Ayant droit • Collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise • Agriculteur • Forestier
	<p>Interdiction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'allumer un feu, • de faire un barbecue • de fumer • de brûler des végétaux du 15/05 au 30/09 inclus. <p><small>Arrêté préfectoral n° DDT-2024-A105 du 04/07/2024</small></p>	<p>Interdiction permanente en tout lieu de brûler des végétaux coupés ou sur pied, sauf régime dérogatoire.</p> <p><small>Arrêté préfectoral n°69-2024-08-09-00004 du 09/08/2024</small></p>
	<p>Pas de dérogation possible</p> <p><small>Arrêté préfectoral n°69-2024-08-09-00004 du 09/08/2024</small></p>	

POUR EN SAVOIR PLUS SUR :

L'usage du feu dans les bois et forêts et à 200 mètres autour

Le brûlage à l'air libre de végétaux

Références réglementaires : arrêtés préfectoraux n°DDT-2024-A105 du 04/07/2024 et n°69-2024-08-09-00004 du 09/08/2024
Document réalisé par la direction départementale des territoires du Rhône - 2024

La mobilité

NOS INITIATIVES POUR UN TERRITOIRE PLUS ACCESSIBLE

1. Plan Vélo

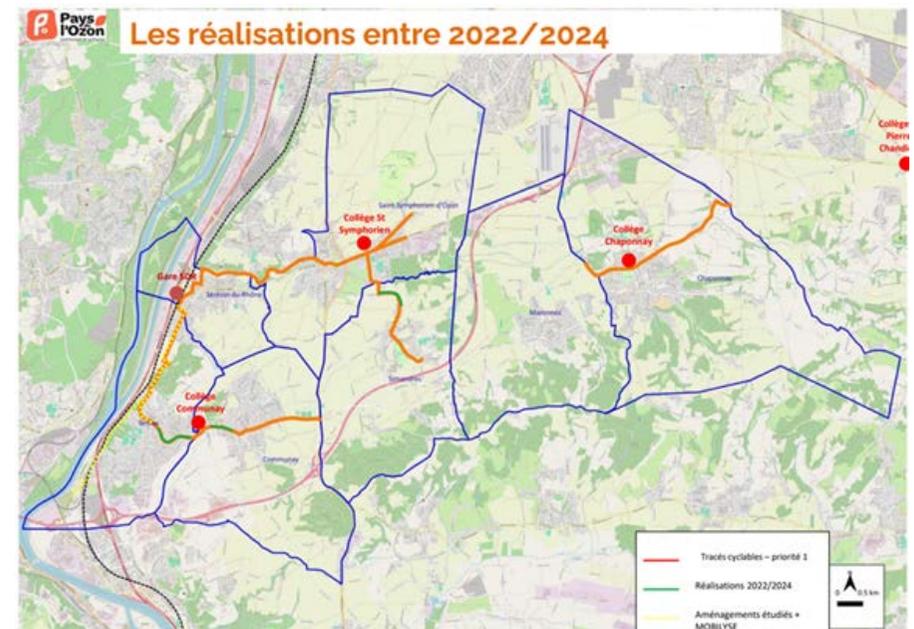
Depuis le 1er juin 2021, la Communauté de communes du Pays de l'Ozon (CCPO) est devenue l'Autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire. Dans le cadre de cette mission, un Plan Vélo a été établi dès le début du mandat et présenté au Conseil communautaire le 24 janvier 2022. Ce plan fixe **les objectifs** suivants :

- **Développer des liaisons cyclables** structurantes en lien avec les points clés de notre territoire (collèges, gare SNCF de Sérézin-du-Rhône) et améliorer les connexions cyclables avec les territoires voisins ;
- **Promouvoir une culture du vélo** en initiant des actions de sensibilisation à l'échelle du territoire ;
- **Proposer divers services cyclables**, tels que des subventions pour l'achat de vélos, un soutien à la pédagogie vélo, ainsi que l'installation de stationnements dédiés.

La liste des services disponibles dans le cadre du Plan Vélo :

- **Subventions pour l'achat de vélos** : Depuis juillet 2018, pas moins de 565 demandes de financement de vélos à assistance électrique ont été approuvées ;

- **Ateliers d'auto-réparation** : 14 sessions ont permis à une soixantaine de participants, de tous âges et de tout type de vélo, de découvrir les bases de l'entretien et de la réparation. Deux ont déjà été réalisés à Simandres au Parc des Pachottes ;
- **Atelier itinérant de réparation** : Disponible une fois par mois au marché de Chaponnay depuis le 5 septembre, cet atelier offre des services de réparation assurés par un technicien professionnel.



2. Favoriser le covoiturage

Le nouveau parking de covoiturage, situé près de la sortie 16 de l'A46, est désormais ouvert au public après cinq mois de travaux.

Ce site propose 80 places de stationnement gratuites, offrant aux covoitureurs un espace pratique et accessible.



3. Proposer des alternatives à la voiture

Depuis septembre 2023, la fréquence des cars desservant notre commune a été augmentée, prolongeant ainsi le test initial d'un an pour la saison 2024-2025.

Par ailleurs, une **réflexion est en cours pour optimiser les infrastructures** de la gare de Sérézin-du-Rhône :

- L'agrandissement du **parking**,
- L'augmentation des **fréquences** de train vers Lyon,
- Ainsi que le renforcement des **connexions** entre les communes de la CCPO et la gare.



La rénovation énergétique de l'école

L'ÉCOLE FAIT PEAU NEUVE !

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique et afin de répondre à la réglementation, la municipalité a lancé un projet ambitieux de rénovation énergétique de l'école.

Les travaux débutés en Juin ont duré jusqu'à fin Octobre. Ils ont permis d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment tout en assurant un meilleur confort aux élèves et au personnel.

Objectifs de la rénovation

Cette rénovation énergétique vise une réduction importante de la consommation d'énergie de l'établissement tout en améliorant la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments. Les travaux se concentrent sur plusieurs aspects clés :

- **Isolation thermique des murs** pour réduire les pertes de chaleur.
- **Remplacement de 66 fenêtres et portes** extérieures ainsi que velux et verrières, garantissant une meilleure isolation acoustique et thermique.



- Mise en place d'un **système de ventilation efficace**, garantissant une meilleure qualité de l'air intérieur.
- Remplacement de luminaires pour du **LED** moins énergivores
- Modernisation du **système de chauffage**, avec l'installation d'équipements plus performants permettant une meilleure régulation et passage du gaz à l'électricité, pour une énergie plus décarbonée
- Mise en **conformité sécurité** et accessibilité du bâtiment avec renforcement de la structure de la salle d'évolution, création d'un WC PMR et remplacement des organes de sécurité.
- **Travaux d'étanchéité et isolation thermique de la toiture**



Financement et calendrier des travaux

Le projet est financé à 50% par des subventions de l'État « Fond Vert », de la région et 50% sur les fonds propres de la commune.

Le coût total des travaux s'élève à 750 000 euros HT mais les économies d'énergie réalisées à long terme permettront de rentabiliser une partie de cet investissement dans les prochaines années.

Les travaux, qui ont commencé en Juin, ont vu œuvrer pas moins de 7 corps d'état et une dizaine d'entreprises tout l'été. Un planning très ambitieux pour permettre une rentrée dans de bonnes conditions malgré la poursuite des travaux (principalement les mercredis et samedis) jusqu'à fin Octobre.



Un projet pour la durabilité et le bien-être

L'impact environnemental est au cœur de ce projet. Les travaux permettront de réduire de plus de 60% la consommation énergétique de l'école et ainsi de répondre aux obligations du décret tertiaire tout en diminuant son empreinte carbone.

De plus, les améliorations apportées au confort thermique (en hiver mais aussi lors des fortes chaleurs de plus en plus fréquentes) et acoustique du bâtiment déjà constatées offrent un cadre plus agréable pour les élèves et enseignants, améliorant ainsi les conditions d'apprentissage.



La rentrée scolaire

UN AIR DE RENOUVEAU POUR NOTRE ÉCOLE

Pour les élèves et leurs parents la rentrée scolaire est l'occasion de vérifier l'état du matériel, de le renouveler si besoin et de le compléter afin de répondre aux exigences des listes fournies par l'école.

Et pour l'école elle-même qu'en est-il ? Chaque année, ses locaux bénéficient d'un ménage approfondi et les services techniques de la Mairie profitent de la vacuité des lieux pour effectuer divers travaux d'entretien.

Exceptionnellement, l'été 2024 a été consacré à des travaux de grande envergure de rénovation énergétique de notre école. Âgée de plus de 30 ans, elle pouvait être qualifiée de « passoire énergétique ».

Au cours de l'été, les Simandrins ont pu suivre la progression des travaux sur l'enceinte extérieure de l'école. Le 2 septembre, jour de la rentrée scolaire, les élèves et leurs familles ont été accueillis par l'équipe des enseignantes et les élus municipaux dans la cour de récréation qui elle aussi a fait « peau neuve ».

La plupart des personnes présentes étaient ravies des nouvelles façades bicolores de l'école et les enfants se sont très vite habitués à cet environnement rénové.

En janvier 2025, l'école primaire de Simandres rénovée sera officiellement inaugurée et sa visite complète sera ouverte à tous les Simandrins.



De nouveau une 8ème classe

BIENVENUE CLARISSE

Pour l'année 2024 2025, malgré un effectif sensiblement identique à celui de l'an dernier (très légère augmentation), l'Académie du Rhône a accordé à l'école de Simandres un poste d'enseignant supplémentaire pour une classe élémentaire.

Dotée de 7 classes en 2023 / 2024, l'école primaire de Simandres réouvre une 8ème classe en 2024/2025. Rappelons que cette 8ème classe avait été supprimée à la rentrée 2021.

La configuration de l'école ne permettant pas d'installer cette classe supplémentaire dans ses murs, c'est la salle municipale dite « du Savoir » (ancienne épicerie) qui a de nouveau été transformée en classe pour la rentrée 2024.



Cette classe « mixte » composée de 11 élèves de CE1 et autant de CE2, est dirigée par Madame Clarisse DURET. Cette professeure des écoles était précédemment en poste à Communay.



La bibliothèque

ON NE L'ARRÊTE PLUS

Les chats de Bastet

Une vingtaine de personnes, parents et enfants étaient présents **le 25 septembre** à la bibliothèque pour rencontrer Sophie Jaen, comportementaliste félin.

Le but, sensibiliser de façon ludique, les enfants, même les plus petits au comportement de nos amis félins, grâce aux différents supports mis à disposition : Un visuel sur grand écran, ainsi que des cartes pédagogiques illustrées par Marie Ligier de Laprade.

Cet atelier participatif a été très apprécié, les échanges nombreux, et Sophie a su captiver son public avec ses conseils bienvenus suite aux anecdotes de nos usagers ! Nous avons partagé un moment instructif et convivial.

Le jeu et les cartes pédagogiques sont disponibles en consultation sur place à la bibliothèque. Pour plus d'informations, rendez-vous sur son site web : <https://charmonieux.fr>

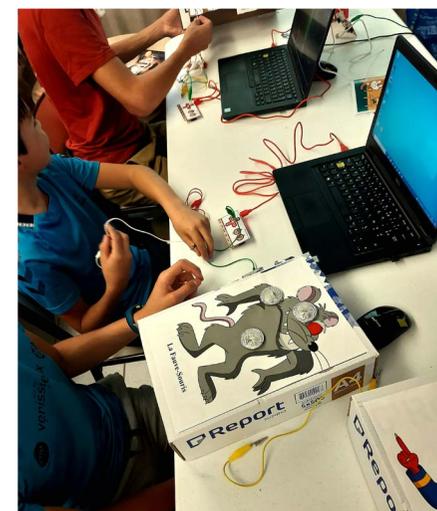
Créer ton docteur Maboul

Lors de l'atelier du **24 octobre**, 7 enfants (sur 8 places disponibles) entre 8 et 15 ans ont pu apprendre à réaliser leur «Docteur Maboul».

Les enfants ont compris le fonctionnement d'un circuit électrique, et des contacts métalliques à travers une mise en pratique lors de la création de leur jeu électronique.

Un peu de découpage, de création, de programmation sur le logiciel Scratch et le jeu prend vie !

Les parents ont ensuite testé les jeux réalisés par les enfants.



Petit Dej & Mots de soi

Le samedi **16 novembre**, de 10h à 12h, la bibliothèque a accueilli Christophe LA POSTA et Thierry RENARD de l'Espace Pandora pour un atelier d'écriture : « Petit Dej & Mots de Soi ».

Lors de cet atelier, 7 adultes et 4 enfants ont ainsi découvert certains poèmes avant de s'essayer à la réalisation de leurs essais, sous la forme de poésie, texte, souvenir.. Une seule consigne, un seul thème donné afin de laisser libre court à sa créativité.

Les Simandrins ont posé des mots sur le papier au gré de leurs envies, pour ensuite partager ses écrits en toute simplicité autour d'un bon café.

Un joli moment d'émotion, de rires, et de convivialité mené par les sympathiques Christophe et Thierry, et porté par l'enthousiasme et l'implication des participants.



Nouveauté 2024/2025

Après l'immense succès des contes à la lanterne et du club des Kawaii, Aurélie nous a proposé «**Bib'O'Bébés**», un moment de lecture réservé aux bébés.

Au programme de ce rendez-vous bimestriel : Des histoires, des chansons, des jeux de doigts... juste pour eux !

Accessible dès la naissance, cette animation était gratuite. Vu le succès de la 1er édition, d'autres sessions seront organisées dans l'année.



Le coup de cœur d'Aurélié

« Madelaine avant l'aube » de Sandrine Collette

C'est l'histoire d'une lutte constante pour la survie.

C'est l'âpreté du monde rural.

A travers la vie de ces paysans qui essaient tant bien que mal de survivre, accrochés à leurs seul bien, la terre. A travers Madelaine, enfant sauvage et vive qui s'enfonce dans la forêt dès qu'elle le peut, qui n'a peur de rien, ni de personne. A travers Rose, la vieille du hameau, qui sait.

Certains pourraient dire qu'il y a trop de descriptions notamment au début pour poser le cadre, mais au-delà du descriptif, il y a surtout les mots choisis, le bon mot au bon endroit, au bon moment. La justesse du mot. Qui raconte la dure réalité de cette vie rurale d'antan ainsi que les liens éternels entre les hommes.

Mais il y a aussi le moment où tout bascule, où le mal frappe un grand coup. Ça s'emballe, ça fait des hauts le cœur. C'est rugueux, comme la peau sur les mains des hommes qui s'esquintent dans les champs.



Titre : Madelaine avant l'aube

Auteur : Sandrine COLLETTE

*« Un roman noir et poétique à souhait. »
Le roman est nommé au Prix Goncourt et il est disponible
à la bibliothèque.*

L'agenda de la bibliothèque

LES ANIMATIONS À NE PAS MANQUER

Atelier collectif Liaison : Mardi 14 janvier

Venez apprendre à stocker vos fichiers sur internet (Cloud).

Lecture à la lanterne : Vendredi 17 janvier

Lecture de contes pour rire, frissonner et s'émerveiller.

Nuit de la lecture : Du 23 au 26 janvier

au Château de Ternay + des ateliers en bibliothèque (les dates sont encore à définir)

Et pleins d'autres animations à venir durant l'année.

Vous pouvez les retrouver au fur et à mesure sur notre site internet www.simandres.fr ou en allant dans votre bibliothèque.



LES INFOS +

Les infos plus

POUR NE RIEN OUBLIER !

Simandres 2024, nos petits JO

Cet été encore, l'Accueil de Loisirs a fait le bonheur des jeunes Simandrins accueillis en juillet et la dernière semaine du mois d'août.

Comme lors de chaque période de vacances scolaires, les enfants ont adoré les activités et les sorties proposées.

L'innovation de cet été 2024 a été l'organisation des Olympiades « Inter-villes » qui se sont déroulées le 25 juillet. Ce projet communautaire a réuni 92 jeunes de 9 à 15 ans, issus des structures d'accueil de loisirs de 5 communes de la CCPO : Saint Symphorien d'Ozon, Sérézin, Chaponnay, Communay et Simandres. Et c'est Simandres qui a accueilli ces premières Olympiades CCPO au Parc des Pachottes.

Répartis en 14 équipes, les participants se sont affrontés sur 8 épreuves, sous l'œil vigilant de 18 animateurs et des Directeurs de structures. Des jeux sportifs, d'adresse, de rapidité et de réflexion permettaient à chacun d'exprimer ses talents. Baby-foot géant, basket 3 paniers, volley, tir à l'arc, hockey, Molkky, Ultimate, construction Kappla, Times UP, Taboo, Jungle speed : tant d'activités dans une seule journée !

Un quizz numérique « Battle des écrans » a également été proposé aux jeunes». Élaborée en partenariat avec les professionnels de santé de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de l'Ozon, cette activité permettait de sensibiliser les participants à la prévention des risques liés à l'usage excessif des écrans.

Pour bien terminer cette journée, les élus de la Communauté de Communes ont récompensé les gagnants. Si la 1ère place est revenue à une équipe de Saint Symphorien d'Ozon et la seconde à une de Simandres, tout le monde a été récompensé.

Une équipe de Communay a obtenu le titre d'équipe la plus motivée et celui de la plus fair-play. Une équipe de Chaponnay a été reconnue pour avoir mis le plus d'ambiance. Les jeunes Sérézinois étaient répartis dans plusieurs équipes.



Accueil de Loisirs, et si on mutualisait

Cet été a également vu la première sortie mutualisée d'Accueil de loisirs de la CCPO.

Une quarantaine de jeunes de 10 à 15 ans venus de Communay, de Sérézin du Rhône et de Simandres sont partis ensemble à Walibi, accompagnés de 6 animateurs des 3 structures.

Élaborer des projets communautaires comme les Olympiades de la CCPO et des sorties communes à plusieurs ALSH nécessite un travail

de terrain partenarial abouti, soutenu par une volonté politique des élus de la Communauté de Communes.

Ces 2 événements estivaux pourraient bien préfigurer un rapprochement des structures d'accueil et une mutualisation de certaines de leurs actions.

Et la fibre, on en est où sur Simandres ?

Poursuite du déploiement de la fibre optique

Attendue depuis des mois dans ces quartiers, la fibre est enfin accessible rue de Combe Louvat et route de Marennes.

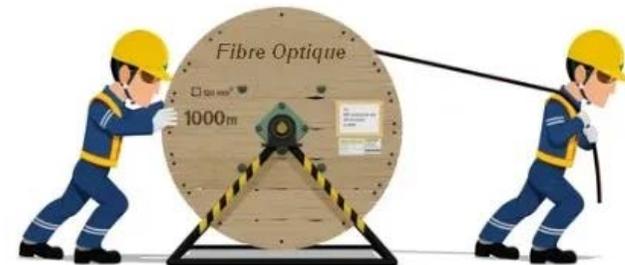
Suite à des travaux finalisés cet été, 61 nouvelles adresses peuvent désormais bénéficier d'un accès internet à très haut débit s'ils le souhaitent en contractualisant une offre fibre auprès de l'un des fournisseurs d'accès à Internet proposant des services dans la région.

Le taux de déploiement est désormais de 89% sur Simandres.

Nous savons combien dans un monde de plus en plus connecté, l'accès à internet à très haut débit est devenu un enjeu essentiel pour chacun, particuliers comme entreprises notamment avec l'essor du télétravail et des visioconférences.

Malgré nos peu de leviers en tant que municipalité, nous continuerons à suivre et tenter d'influer le déploiement pour les zones restantes mais aussi à vous informer au fil du déploiement.

Il est cependant conseillé à chacun de vérifier régulièrement leur éligibilité à la fibre sur les sites des opérateurs.



L'agenda des manifestations

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

Jour de l'an : Mardi 31 décembre

Salle des Fêtes - Oufi'Sim

Vœux du Maire : Vendredi 10 janvier

Salle des Fêtes - La Municipalité

Matinée Boudin : W.E 17 au 19 janvier

Salle des Fêtes - L'APAC

Matinée Créole : Dimanche 26 janvier

Salle des Fêtes - Oufi'Sim

Vente de saucissons : Dimanche 2 février

Salle de l'Inverse - CSO Foot

Carnaval des petits : Mardi 11 février

Salle des Familles - Les Pioupious des nounous

Tous en jeux : Dimanche 16 février

Salle des Familles - Le CCAS

Soirée repas dansant : Samedi 22 février

Salle des Fêtes - CSO Foot

Vente de cartes : Dimanche 2 mars

Salle des Familles - APS

Stage Self Défense : Samedi 8 mars

Salle des Familles - Sim'Mouv Fitness

Ouverture pêche : Samedi 8 mars

Étang du Marais- APS

Repas de printemps : Dimanche 9 mars

Salle des Fêtes - Club de l'amitié

Théâtre : 14 et 15 mars

Salle des Fêtes - Les Copains à bord



Commune de

Simandres

L'esprit nature



Mairie de Simandres
1 Place de la Mairie
69360 Simandres

www.simandres.fr
mairie@simandres.fr

Tél : 04 78 02 74 95
Fax : 04 78 02 05 78

